



Association humanitaire de loisirs créatifs

Association Loi 1901, indépendante de tout mouvement religieux, politique ou philosophique.
Statuts déposés à la Préfecture de l'Hérault en janvier 2008
SIRET 532 941 721 00013

Bulletin d'information n°69 janvier-février-mars 2025

Bonjour à toutes et à tous !

Ce bulletin est principalement consacré au compte-rendu du Conseil d'administration qui s'est tenu le 27 mars 2025.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 27 MARS 2025

Présents : BOUET Simone, LOUDCHER Rose-Marie, MAIZERET Patrick (président), NEZAN Jany (secrétaire), et VIGROUX Mary-Hélène.

Pouvoirs : ALBENQUE Alexandra et PICHAVANT Hélène (trésorière) ont donné leur pouvoir à Patrick Maizeret

Le quorum étant atteint, la séance débute à 14h30.

Patrick prend la parole et dirige les débats.

- Rapport moral :

Les activités de l'association ont continué en 2024 :

- Les ateliers tricotés se sont tenus régulièrement sous la houlette de Jany. De nombreux articles ont été réalisés par les bénévoles et ont été mis en vente. Nous avons reçu de nombreux dons de laine et d'articles de mercerie (boutons, aiguilles, élastiques, fermetures, etc..) qui ont permis de faire toutes ces réalisations.
- Des ventes d'artisanat ont été effectuées au cours de 2 manifestations (fête de la Courge en octobre et fête de la vigne en novembre) et n'ont rapporté que 610 € (contre 972 € en 2023). De l'analyse des ventes effectuées, il apparaît que les ventes de doudous et de personnages tricotés sont en très nette baisse. Heureusement, les ventes de vêtements tricotés se maintiennent, mais elles ne peuvent être effectuées qu'en hiver, ce qui limite de nombre d'événements au cours desquels ces articles peuvent être proposés à la vente.

- Les ventes de timbres de collection se sont déroulées tout au long de l'année sur l'internet ou au siège de l'association. Grâce à la générosité des donateurs, nous avons pu présenter des articles de qualité et donc faire des ventes en ligne ou au siège de l'association.

L'ensemble de ces ventes ont permis de dégager un excédent d'un peu moins de 5 000 €. En fonction des décisions prises lors de cette assemblée générale, cette somme sera répartie entre les ONG partenaires.

Nous remercions sincèrement tous les généreux donateurs, que ce soit pour l'artisanat ou pour les collections. Ces dons procurent des activités pour les bénévoles et nous permettent de récolter des fonds qui sont versées à des ONG pour financer des actions humanitaires ciblées et vérifiées. C'est un maillon indispensable de la chaîne de solidarité sans laquelle nous ne pourrions rien réaliser.

Malheureusement, le forum des associations qui devait se tenir début septembre 2024 a été annulé pour des raisons d'intempéries. Nous n'avons donc pas pu présenter notre association et nous n'avons pas pu recruter de nouveaux bénévoles. J'espère que cette année cette manifestation se tiendra et que nous pourrions élargir notre groupe.

Les fonctions de président, secrétaire et trésorier seront renouvelées lors d'un vote des adhérents. Les 3 titulaires à ces postes se représentent.

- Rapport financier :

En l'absence de la trésorière, Patrick présente les comptes de l'association.

Nous avons récolté en 2024 au total 5 091,79 €, répartis ainsi :

- Artisanat : nous avons recueilli 704,50 €, dont 94 € d'expo-vente chez Corinne et 610,50 € au cours de manifestations.
- Articles de collection : 4 259,99 €, dont 1 930,99 € sur internet, 2 475 € au siège moins 146 € de rétrocession.
- Autres recettes : 127,50 € (adhésions et intérêts livret A).

Les charges s'élèvent à 129,91 € (assurance et les frais bancaires).

L'excédent d'exploitation s'élève donc à 4 961,88 € (5 091,79 € - 129.91 €).

Avec le report à nouveau de l'année précédente, nous pouvons verser 5 000 € aux ONG partenaires.

- Approbation du budget : le budget est adopté à l'unanimité et il est donné quitus à la trésorière.

-Rapport des projets des ONG que nous envisageons de soutenir en 2023 :

Il est décidé à l'unanimité de verser 5 000 €, à répartir entre 5 ONG (soit 1 000 € à chacune) : Planète Urgence, Espoir pour un enfant, ADIE, Pour un Zébu et Passerelle Insertion.

- Activités de l'association :

Patrick souligne que l'activité philatélique marche toujours bien, les ventes de timbres et de pièces de collection sont réalisées aussi bien sur internet qu'au siège de l'association, grâce aux dons des généreux donateurs.

L'activité artisanat continue avec les ateliers tricotés sous la houlette de Jany.

Les ventes d'artisanat seront réalisées au cours des événements suivants :

- Forum des associations en septembre
- Fête de la Courge en octobre
- Rencontres vigneronnes au Domaine du Claud en novembre

- Renouvellement du bureau :

Il est procédé au renouvellement des membres du bureau.

Se présentent aux postes suivants :

- Président : Patrick MAIZERET (renouvellement)
- Secrétaire : Jany NEZAN (renouvellement)
- Trésorière : Hélène PICHAVANT (renouvellement)

A l'unanimité des membres présents et représentés, ils sont tous les trois réélus à ces postes.

La séance est levée à 16h.

La vie de l'association :

➤ Ateliers tricot :

Tous les jeudis après-midi, les bénévoles se retrouvent au cours des ateliers tricots sous la houlette de Jany. Des vêtements tricotés et des doudous y sont confectionnés toujours dans la bonne humeur. Ils seront vendus au profit de l'association lors des ventes d'artisanat auxquelles nous participerons. Voici quelques exemples des réalisations :



➤ Timbres et autres articles de collection :

Depuis janvier 2025, nous avons vendu pour plus **2 000 €** de timbres et de pièces de collection.

Nous remercions sincèrement tous les collectionneurs qui nous transmettent leurs timbres et autres articles de collection. Cela nous permet de mettre en vente des articles de qualité qui se vendent très bien tant sur internet qu'auprès de nos fidèles philatélistes.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des timbres en double, si vous pouvez récupérer des timbres des courriers reçus ou si vous avez une collection de timbres qui vous encombre. Tous les articles de collection nous intéressent également (tels que billets de banque, pièces de monnaie, cartes postales, fèves...).



En complément des dons, de plus en plus de personnes nous font confiance pour vendre leur collection. Il s'agit d'un partenariat gagnant/gagnant entre :

- des personnes qui souhaitent vendre leurs timbres sans avoir à se préoccuper des transactions et tout en faisant une action solidaire,
- l'association qui propose ainsi à la vente des timbres de qualité et collecte encore plus de fonds.

En effet, le prix de vente des timbres est réparti pour moitié au vendeur et l'autre moitié à l'association. Alors, comme Gilbert, Marie-Jeanne ou Henri-Claude, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des timbres de collection à vendre.



➤ **Adresses mail de l'association :**

Nous avons deux adresses email, à utiliser selon le sujet de votre mail.

Artisanat : lesensdupartage@orange.fr : artisanat, questions générales, renseignements

Collections : lesensdupartage.timbres@orange.fr : timbres et articles de collection

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez plus de renseignements.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien !!

L'équipe de rédaction

Association le Sens du Partage - 1 rue des Fauvettes - 34430 Saint Jean de Védas - Tél : 06-30-76-39-02
Courriel : lesensdupartage@orange.fr Site Internet : www.lesensdupartage.org Facebook : [le sens du partage](https://www.facebook.com/lesensdupartage)